

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10318**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences Technologie Santé Mention : Protection de l'environnement / Sécurité des biens et des personnes Spécialité : Radioprotection et Environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, 344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Réaliser des relevés, mesures, prélèvements et identifier les écarts (taux, seuil, ...)
- Réaliser une étude de poste de travail
- Délimiter des zones réglementées (zone publique, surveillée, contrôlée)
- Assurer la protection des travailleurs et veiller au respect de la réglementation
- Identifier et analyser les dysfonctionnements, les non-conformités et les risques (nucléaires, rayonnements ionisants,...) aux personnes et aux biens.
- Définir, proposer et mettre en œuvre des actions correctives et de prévention liées aux risques radiologiques.
- Sensibiliser et former les équipes de travail à la démarche Hygiène Sécurité Environnement et à la prévention des risques dus aux rayonnements ionisants.

Compétences ou capacités évaluées :

- Expertise technique
- Faire respecter les consignes liées à l'Hygiène, Sécurité et l'Environnement
- Rédiger les comptes-rendus des contrôles et expertises effectués
- Maîtriser les méthodes et les outils des mesures
- Proposer des améliorations pour la sécurité des travailleurs
- Connaître et comprendre un champ technique de spécialité
- Déterminer les moyens de production et de contrôle les mieux adaptés
- Prendre en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels
- Respecter des valeurs sociétales
- Encadrer une unité de production
- Transmission du savoir, diffusion des connaissances auprès des personnes désireuses d'obtenir une qualification dans le domaine de la radioprotection
- Communiquer et animer une équipe
- Contribuer au suivi d'affaires dans le cadre d'une gestion par projet
- Maîtriser les outils de gestion de projets.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Les débouchés professionnels se situant dans les secteurs suivants :

- le milieu industriel (concepteurs d'instruments, utilisateurs de rayonnements,...)
- les organismes de mesure et contrôle (publics, parapublics, privés, associatifs,...)
- le milieu médical (physicien médical, chercheur ...)
- les sociétés de service et de conseil,...
- la recherche et le développement

Types d'emplois accessibles :

L'étudiant titulaire de cette licence professionnelle peut prétendre à des emplois diversifiés en production ou conseil. Il peut évoluer au sein de la structure dans laquelle il œuvre, qu'elle soit une PME, une PMI ou un grand organisme (Universités, CNRS, INSERM, INRA...).

Les titulaires du diplôme peuvent occuper des emplois de technicien responsable d'atelier ou responsable de production en lien avec la radioprotection (en milieu industriel ou médical) et la protection de l'environnement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

I1503 : Intervention en milieux et produits nocifs

J1306 : Imagerie médicale

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****Conditions d'admission:**

Cette formation s'adresse aux étudiants ayant validé :

- une L2 des mentions suivantes :
 - o Physique appliquée - Informatique (Pal)
 - o Physique-chimie (PC)
 - o Mathématique-Informatique-Physique-Chimie (MIPC)
 - o Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Un DUT (Mesure physique, Hygiène Sécurité et Environnement, Science des matériaux)
- Un BTS (Energie, Environnement, Chimie, Electronique)
- DEUG ou DEUST à caractère scientifique.

Recrutement : sur dossier et entretien si nécessaire sur la base d'une formation antérieure

La certification s'obtient après une évaluation portant sur les unités suivantes (60 ECTS):

X5RP100 : Rappels mathématiques (2ECTS)

X5RP200 : Formation nucléaire fondamentale (10ECTS)

X5RP300 : Radioprotection (10ECTS)

X5RP400 : Réglementation et Sécurité (6ECTS)

X5RP500 : Management et communication, connaissance de l'entreprise (4ECTS)

X6RP100 : Du prélèvement à la mesure de radioactivité (8ECTS)

X6RP200 : Informatique et communication (8ECTS)

X5RP600 : Projet tuteuré (5ECTS)

X6RP300 : Mission en entreprise (7ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Licence professionnelle : arrêté du 10 août 2010

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Promotion 2011-2012 : 70% d'insertion 2 mois après obtention du diplôme.

Autres sources d'information :

<http://www.sciences-techniques.univ-nantes.fr/>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE NANTES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR des Sciences et des Techniques

Historique de la certification :

Ouverture en septembre 2010